



Vains

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 27/08/2025

LISTE DES DELIBERATIONS

Le mercredi 27 août deux mille vingt-cinq à dix-neuf heures trente, le Conseil d'administration du C.C.A.S régulièrement convoqué s'est réuni en mairie de Vains, en session ordinaire, sous la présidence de Madame POULET.

Présents et membres excusés et pouvoirs :

BATAILLE Françoise	P	GUY Antoine	P	POULET Sandrine	P
CARNET Jean Philippe	P	MAUNOURY Marguerite	P	SAVARY Chantal	P
DEVILLE Olivier	E	MANNEHEUT Marie-Jo	P	TETREL Guylène	P

Secrétaire de séance : Élu(e) conformément à l'article L.2121-15 du CGCT : Mme MANNEHEUT Marie-Jo

Nombre de membres en exercice : 9

Nombre de membres présents : 8

Nombre de suffrages exprimés : 8

Convocation : 28/07/2025 Affichage : 28/07/2025

Vu le code général des collectivités territoriales,

Le quorum étant atteint, le Conseil d'administration peut valablement délibérer.

1. Adoption du procès-verbal du 5 mars 2025

Délibération 20250827-01

Cette délibération mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Fait à Vains, le 08/09/2025



La Présidente du C.C.A.S par délégation

Sandrine POULET